

GÉORISQUES

Rapport de risques

Adresse recherchée :

169 Boulevard de la
Madeleine, 06000
Nice



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

 INONDATION	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : EXISTANT
 SÉISME	à mon adresse : MODÉRÉ	sur ma commune : MODÉRÉ
 MOUVEMENTS DE TERRAIN	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : EXISTANT
 RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	à mon adresse : MODÉRÉ	sur ma commune : IMPORTANT
 FEU DE FORÊT	à mon adresse : EXISTANT	sur ma commune : EXISTANT
 RADON	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

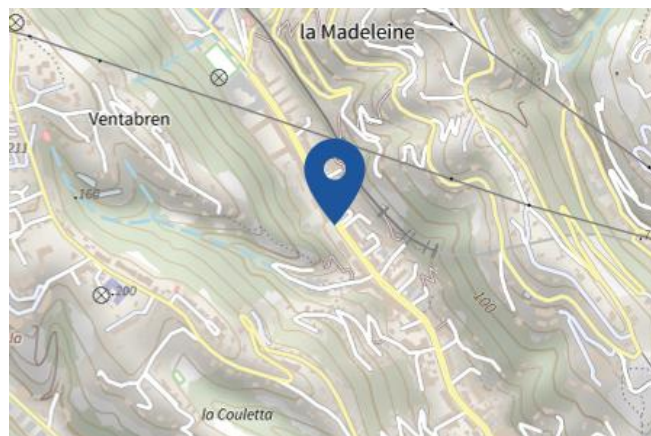
 INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	à mon adresse : NON CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ
 CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : CONCERNÉ
 POLLUTION DES SOLS	à mon adresse : CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation près de chez moi


Risque à mon adresse
PAS DE RISQUE CONNU


Risque sur la commune
EXISTANT

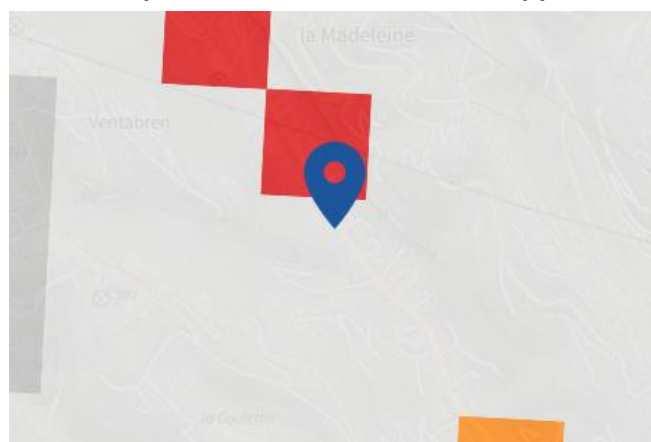
L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



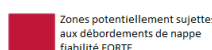
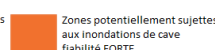
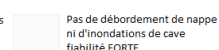
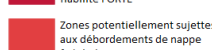
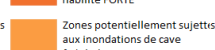
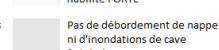
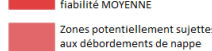
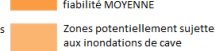
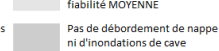
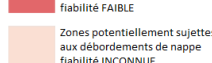
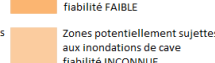
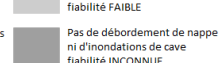
Légende


 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Risques liés aux remontées de nappe



Légende

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Risque d'inondation près de chez moi

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Vous êtes situé dans une zone où il y a de fortes probabilités d'observer des débordements par remontée de nappe, ou au moins des inondations de cave.

- Votre niveau d'exposition est : Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave.
- L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



AZI : **AZI06 cotiers 06**

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : **PAPI - complet VAR 3**

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2022_0045.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : **DDRM06**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

39 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2026671A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/10/2020	08/10/2020
INTE1934128A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/11/2019	30/11/2019
INTE1935602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/11/2019	19/12/2019
INTE2023938A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/10/2019	24/10/2020
INTE1523560A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/10/2015	08/10/2015
INTE1502134A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/11/2014	19/02/2015

Risque d'inondation près de chez moi

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1430243A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/11/2014	06/01/2015
INTE1402377A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/01/2014	02/02/2014
INTE1243393A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/09/2012	13/01/2013
INTE1243393A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/09/2012	13/01/2013
IOCE1109682A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/11/2010	10/04/2011
INTE0600433A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/12/2005	14/05/2006
INTE0200700A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/08/2002	24/01/2003
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	24/11/2000	14/06/2001
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	23/11/2000	14/06/2001
INTE0000770A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/11/2000	29/12/2000
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	05/11/2000	14/06/2001
INTE0000770A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/10/2000	29/12/2000
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	11/10/2000	14/06/2001
INTE0000626A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/2000	22/11/2000
INTE0000117A	Mouvement de Terrain	23/10/1999	19/03/2000
INTE0000117A	Mouvement de Terrain	18/09/1999	19/03/2000
INTE9900026A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/09/1998	05/02/1999
INTE9800324A	Glissement de Terrain	24/12/1996	22/08/1998
INTE9600039A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/01/1996	14/02/1996
INTE9400580A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/11/1994	25/11/1994
INTE9400220A	Glissement de Terrain	10/01/1994	10/06/1994
INTE9400220A	Glissement de Terrain	06/01/1994	10/06/1994
INTE9300601A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/10/1993	24/10/1993
INTE9300601A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/09/1993	24/10/1993
INTE9300038A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/10/1992	27/02/1993
INTE9300148A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/09/1992	28/03/1993
INTE9300038A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1992	27/02/1993

Risque d'inondation près de chez moi

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9200458A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/09/1991	15/10/1992
INTE9300038A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/09/1991	27/02/1993
INTE8900314A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/02/1989	25/07/1989
NOR19830910	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/08/1983	11/09/1983
NOR19821130	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	02/12/1982
NOR19830204	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	06/02/1983

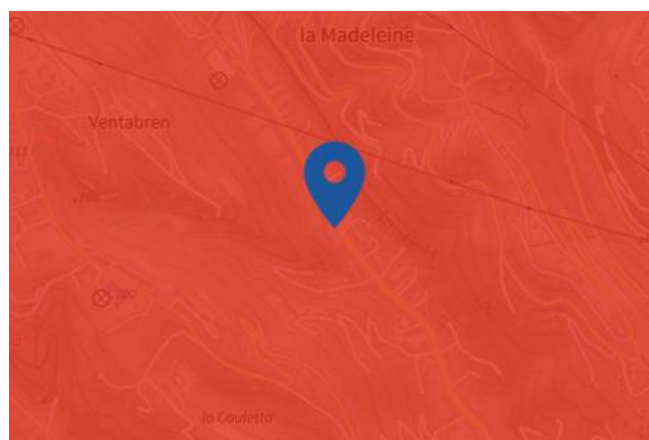
Risque de séisme près de chez moi

 **Risque à mon adresse** **MODÉRÉ**

 **Risque sur la commune** **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Légende



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM06**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **4/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique.

Risque de mouvements de terrain près de chez moi


Risque à mon adresse
PAS DE RISQUE CONNU


Risque sur la commune
EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

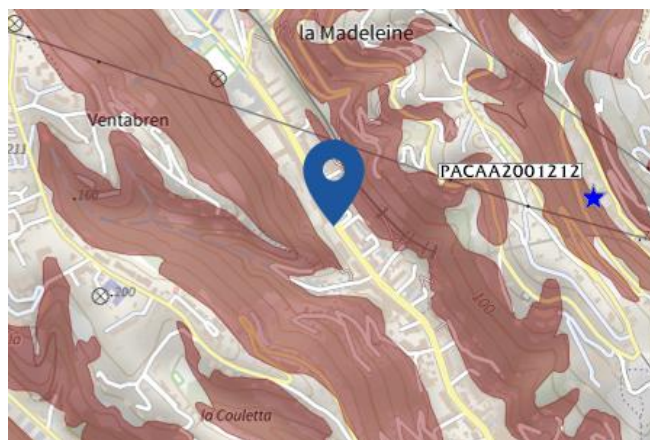
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à mon adresse:

- **Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.**
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Glissements de terrain.**
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Légende



Informations détaillées :



DDRM : DDRM06

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Glissement de terrain](#)

29 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2114774A	Mouvement de Terrain	20/12/2019	06/06/2021
INTE2010310A	Mouvement de Terrain	01/12/2019	12/06/2020
INTE2002329A	Mouvement de Terrain	22/11/2019	13/02/2020
INTE2031566A	Mouvement de Terrain	31/10/2019	03/12/2020
INTE1601549A	Mouvement de Terrain	03/10/2015	02/03/2016
INTE1511990A	Mouvement de Terrain	14/11/2014	07/06/2015

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1511990A	Mouvement de Terrain	09/11/2014	07/06/2015
INTE1511990A	Mouvement de Terrain	04/11/2014	07/06/2015
INTE1408427A	Mouvement de Terrain	16/01/2014	26/04/2014
INTE1408427A	Mouvement de Terrain	04/01/2014	26/04/2014
INTE1408427A	Mouvement de Terrain	25/12/2013	26/04/2014
INTE1324832A	Mouvement de Terrain	07/03/2013	26/10/2013
INTE1225668A	Mouvement de Terrain	05/11/2011	15/06/2012
IOCE1116635A	Mouvement de Terrain	30/10/2010	22/06/2011
IOCE1012624A	Mouvement de Terrain	01/01/2010	13/05/2010
IOCE1012624A	Mouvement de Terrain	22/12/2009	13/05/2010
IOCE1012624A	Mouvement de Terrain	22/12/2009	13/05/2010
IOCE0914621A	Mouvement de Terrain	13/12/2008	01/07/2009
IOCE0823835A	Mouvement de Terrain	02/12/2005	10/10/2008
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	24/11/2000	14/06/2001
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	23/11/2000	14/06/2001
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	05/11/2000	14/06/2001
INTE0100227A	Mouvement de Terrain	11/10/2000	14/06/2001
INTE0000117A	Mouvement de Terrain	23/10/1999	19/03/2000
INTE0000117A	Mouvement de Terrain	18/09/1999	19/03/2000
INTE9800324A	Glissement de Terrain	24/12/1996	22/08/1998
INTE9600137A	Mouvement de Terrain	11/01/1996	17/04/1996
INTE9400220A	Glissement de Terrain	10/01/1994	10/06/1994
INTE9400220A	Glissement de Terrain	06/01/1994	10/06/1994

Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

 Risque à mon adresse **MODÉRÉ**

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Légende



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

5 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

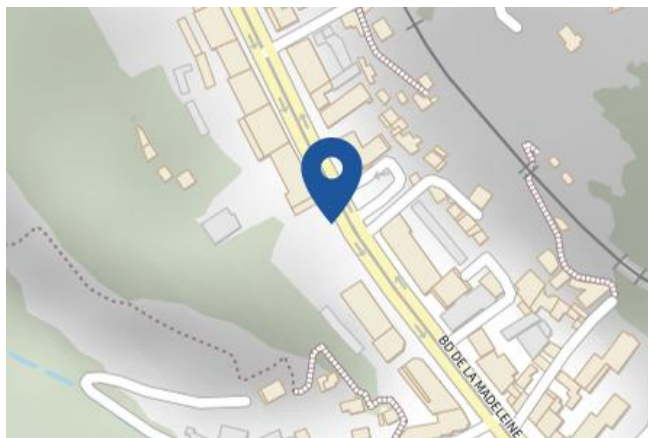
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	31/03/2022	07/09/2023
IOCE0810063A	Sécheresse	01/01/2005	23/04/2008
IOCE0810063A	Sécheresse	01/07/2004	23/04/2008
IOCE0810063A	Sécheresse	01/01/2004	23/04/2008
INTE0752869A	Sécheresse	01/07/2003	04/05/2007

Risque de feu de forêt près de chez moi

 Risque à mon adresse **EXISTANT**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par le feu et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite par l'incendie.



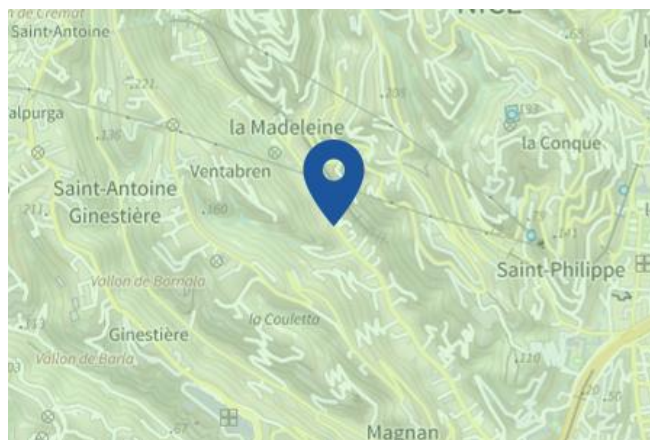
Légende Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Risque radon près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Légende



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible: recommandation obligations associées

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé, il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) près de chez moi

Risque à mon adresse **NON CONCERNÉ**

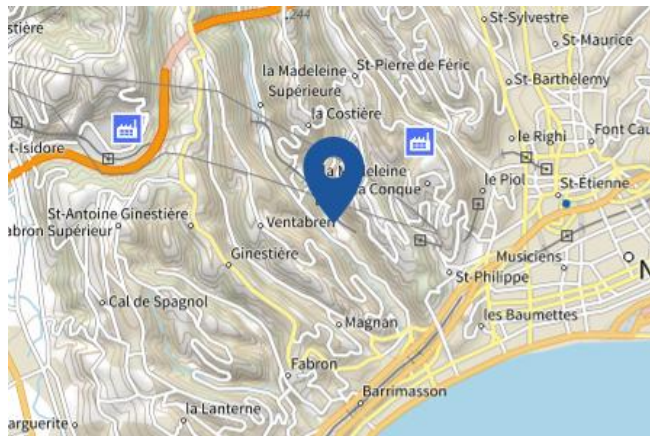
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

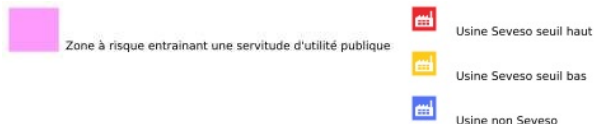
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Légende



Informations détaillées :



DDRM : DDRM06

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel
Effet thermique

5 installation(s) classée(s) manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Société des Enrobés de la Côte d'Azur	Non Seveso
ARIANEO (ex SONITHERM)	Non Seveso
MONACO LOGISTIQUE	Non Seveso
SASCA	Non Seveso
WORLD FUEL SERVICES	Non Seveso

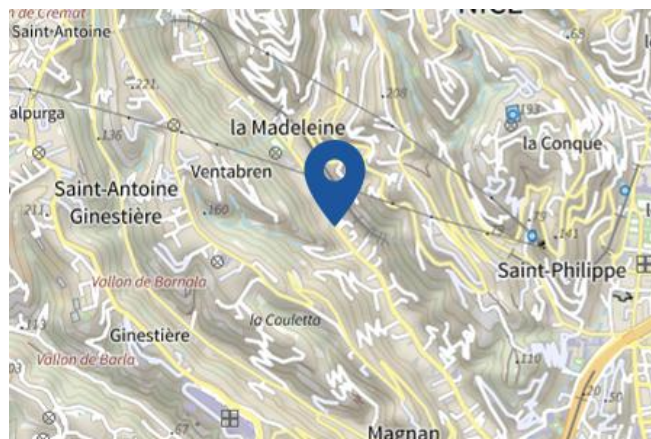
Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) près de chez moi

Canalisations de transport de matières dangereuses près de chez moi

 Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène) et de la saumure (saumoduc).



Légende

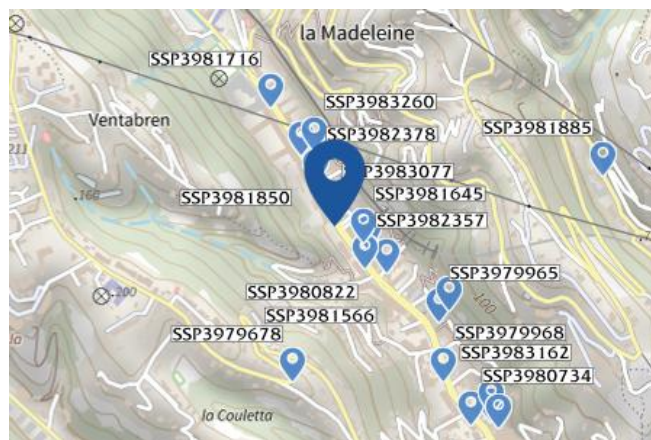


Risque de pollution des sols près de chez moi


Risque à mon adresse **CONCERNÉ**


Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Légende



Informations détaillées :

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune. Cliquer sur les liens de la colonne identifiant pour accéder à la fiche

13 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3983260	Carrosserie automobile	En arrêt	
SSP3983162	Atelier de peinture au pistolet	En arrêt	
SSP3983077	Teinturerie	En arrêt	
SSP3982378	Fabrique de connexions et contacts électriques	En arrêt	
SSP3982357	Carrosserie automobile	En arrêt	
SSP3981850	Atelier de serrurerie et de travail des métaux	En arrêt	

Risque de pollution des sols près de chez moi

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3981716	Fabrique de pâte détachante	En arrêt	
SSP3981645	Atelier de peinture automobile	En arrêt	
SSP3981566	Fabrique de machines à café et appareils de bar	En arrêt	
SSP3980822	Teinturerie	En arrêt	
SSP3979968	Desserte de carburant	En arrêt	
SSP3979965	Desserte de carburant	En arrêt	
SSP3979678	Garage - desserte d'essence	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

Page 18 / 20 - rapport édité le 11/08/2024



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



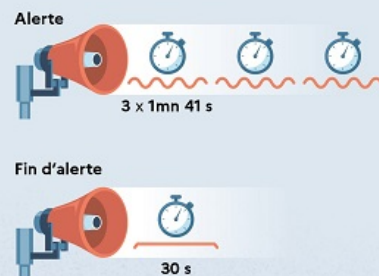
QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr